

Avec cette nomination on pouvait croire le dossier de l'affaire Brincour définitivement clos. Il n'en fut rien. En juillet 1849 un des anciens officiers du Contingent (Winckel ou Tindal?), profitant de l'accession au trône de Guillaume III, tenta de faire relancer une nouvelle enquête sur les événements révolutionnaires au Contingent de 1848. Il y aurait réussi, sans l'opposition énergique de l'administrateur-général Norbert Metz, qui se doutait des mauvaises intentions de cette enquête dirigée notamment contre Brincour et de Colnet. Décidé de défendre la nomination de Brincour, Metz écrivit le 7. 8. 1849 au Roi Grand-Duc:

«La Chambre et le Gouvernement ont pensé qu'il fallait chercher à donner aux miliciens*) l'instruction militaire nécessaire dans le moins de temps possible; ils ont admis que pour obtenir ce résultat économique, il fallait encourager les adjudants-majors auxquels surtout l'instruction primaire des miliciens est abandonnée. L'adjudant-major Brincour a été nommé capitaine, parce qu'il était le premier en rang; cette nomination n'a donc lésé les droits de personne.»¹³⁾

Mais le Roi, comme d'habitude quand il avait quelque chose en tête, n'en démordait pas. Déjà le 22. 6. 1849 il avait fait écrire par son chef de Cabinet à Paquet, secrétaire pour les affaires du G.-D.: «Le roi n'admet aucune considération qui puisse excuser MM. de Colnet et Brincour... La conduite de ces Messieurs ayant été indigne de l'honneur militaire, ce serait déshonorer toute une armée en laissant ces officiers dans les cadres. Si feu le roi avait connu la conduite méprisable et déshonorante de ces Messieurs, il n'aurait jamais pardonné leur faute. Quant à Sa Majesté, il est de son devoir d'éloigner du contingent luxembourgeois des officiers dont la présence dangereuse pourrait influencer en mal les soldats.»¹⁴⁾

En vain Brincour et de Colnet se défendirent dans un mémoire; ils furent licenciés par un arrêté daté du 12. 2. 1850, non publié. De nouveau Norbert Metz, désapprouvant ces sanctions, se plaça devant les deux officiers limogés; pour ce qui concerne Brincour (et comme nous l'avons vu au fsc. XII, p. 497), Metz imposa au Roi sa nomination à des fonctions civiles, faute de recevoir sa propre démission.

Nommé receveur des Contributions directes et des Accises à Roodt-sur-Syre, Brincour demanda plus tard et obtint sa mutation à Echternach. Était-ce une idée heureuse d'aller fouler les pavés d'une ville où il avait si fièrement paradé à cheval et si activement participé à la vie de garnison?

Henri Brincour décéda le 24. 2. 1860 à Echternach où il fut inhumé. Comme la pierre n'indiquait que le nom du défunt, on peut admettre, avec A. Ennesch, que cela fut fait selon le désir de H. Brincour qui, désappointé par sa carrière militaire, ne voulait en aucune façon la rappeler.¹⁵⁾

Le 13. 1. 1848 Henri Brincour avait épousé à Echternach Marguerite MAËS, née en cette ville, le 13. 5. 1819, fille de Jean-Joseph Maës-Weiwertz, nommé

*) Presque tous analphabètes.